

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/22/03/10

Date de convocation :

15/03/2024

Objet de la délibération :

SIVU : Élection

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie d'Épeugney le

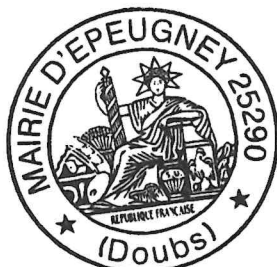
29/03/2024

que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le

15/03/2024

- que le nombre des membres en exercice est de 13.

Le Maire



**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 22 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia DESTAING, M. Guillaume CRETIN, Mme Mégane GAUTHIER, M. Romuald TAUVERON, M. Jean-Michel CLEMENT, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT, M. William RUSTERHOLTZ, M. Éric CLEMENT.

Absents excusés : M. David MARTIN, M. Gwenaël LE GALLO.

Absents : M. John WETZEL.

Procurations : M. Gwenaël LE GALLO à M. Nicolas DEAU

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mégane GAUTHIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le SIVU RPI Cademène Épeugney Rurey nous a fait part de la démission d'un délégué titulaire M. MARTIN David.

Il convient donc d'élire un délégué titulaire afin de représenter la commune auprès du Syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de nommer Mme DESTAING Sonia en tant que déléguée titulaire.

Sonia DESTAING étant déjà déléguée suppléante, il est requis de nommer un nouveau délégué suppléant en remplacement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de nommer Mme Mégane GAUTHIER en tant que déléguée suppléante.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Guillaume AYMONIN



Le secrétaire de séance
Mégane GAUTHIER

